

**Décision du 8 avril 2002 relative  
à la nomination de Mme Arnold**  
NOR : ATEG0210194S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Vu la loi n° 83-634 du 31 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 97-715 du 11 juin 1997 relatif aux attributions du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;

Vu la demande du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat ;

Sur proposition du directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales.

Décide :

article 1<sup>er</sup>

Mme Arnold (Elisabeth), administratrice civile hors classe, est nommée, en sus de ses fonctions d'adjointe au sous-directeur des ressources humaines et chef du département de la modernisation et de l'animation des services déconcentrés, haut fonctionnaire pour l'accès des femmes aux fonctions de responsabilité, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2002, en remplacement de Mme Salon (Marie-Françoise), appelée à d'autres fonctions.

Article 2

Le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fait à Paris, le 8 avril 2002.

Pour le ministre de l'aménagement  
du territoire et de l'environnement :  
*Le directeur général de l'administration,  
des finances et des affaires  
internationales,*  
Th. Wahl